Les couleurs du Pays

MARS 2023 #43

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

« Taxi pour tous » devient TI'GO



L'INSTITUTION

Rencontre avec le Pôle *Administration générale, communication et ressources*

P. 4



LES GRANDS PROJETS

Travaux d'aménagement de la Maison de Pays

P. 8



LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ

Passeport pour manger local !

P. 17

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-7

- Rencontre avec le Pôle *Administration générale, communication et ressources*

LES GRANDS PROJETS 8-10

- Travaux d'aménagement de la Maison de Pays
- Plan Paysage – actions 4 et 24

TRANSPORT À LA DEMANDE 11-13

- NOUVEAU ! Le service de transport à la demande « Taxi pour tous » devient TI'GO

NOS VILLES ET VILLAGES 14

- La commune de Zinswiller

PORTRAIT 15

- Sylvie Reichert, Carrière Loegel de Rothbach

SERVICES À LA POPULATION 16

- Espace France Services : les partenaires proches de chez vous !

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 17-21

- Fibre optique : fin du déploiement
- Passeport pour manger local !
- Label Qualité Accueil de la CCI
- Marianne de la parité « Intercommunalités » 2022-2026
- Déambulation thermographique
- Ateliers du Centre intercommunal d'action sociale

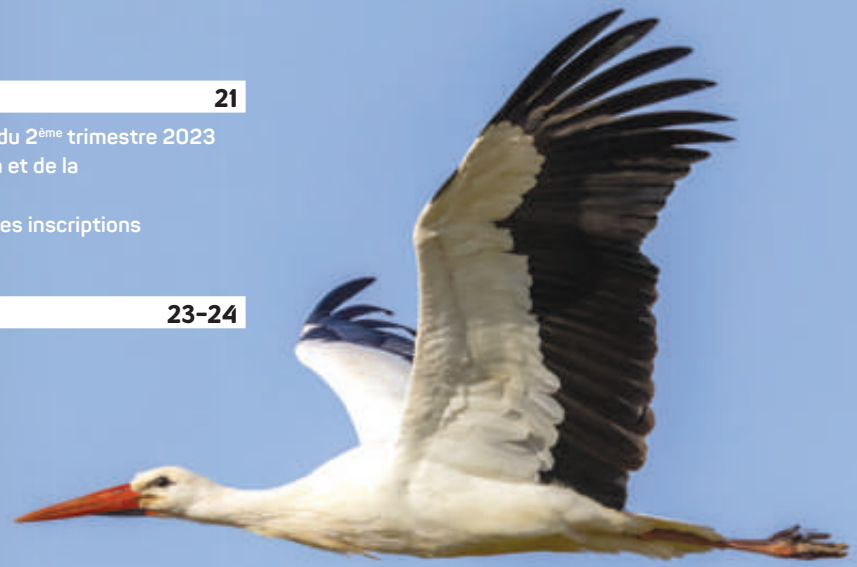
TRIBUNE D'EXPRESSION 20

ACTUALITÉS 21

- Conseiller numérique : programme du 2ème trimestre 2023
- Matinée de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise
- Accueils périscolaires : ouverture des inscriptions
- Nouvelles consignes de tri

L'AGENDA DU PRINTEMPS 23-24

- Manifestations du printemps 2023 (mars à juin 2023)



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Sur **Facebook** pour retrouver les dernières actualités et sur **Instagram** pour découvrir ou redécouvrir le territoire et les projets de la Communauté de communes en images.

Pour qu'aucune actu ne vous échappe... Visionnez sans modération le site de la **télévision locale** du Pays de Niederbronn-les-Bains (www.tv3v.fr).

TV3V

Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les Bains – CCPN, Communede Zinswiller, Carrière Loegel, Les Piverts – Adobe Stock

Dépôt légal : 03/2023 – 12 000 exemplaires
ISSN 2823-9385

Conception & réalisation : BlitzStudio
Impression : Ott Imprimeurs – Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi.

www.ccpaysniederbronn.fr **@ccpaysniederbronn**

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Ce premier trimestre de l'année aura été marqué par la concrétisation de plusieurs grands projets communautaires : les travaux de création de la Maison de Pays ont débuté courant janvier et avancent selon le calendrier prédéfini ; le nouveau service de transport à la demande, baptisé TI'GO, fonctionne depuis la fin février et a déjà trouvé moult adeptes ; c'est également en ce début d'année que l'importante compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (Gemapi) a été transférée de l'intercommunalité vers le Sdea dont l'expertise en la matière est reconnue par tous. Véritablement, la Communauté de communes vient d'entrer dans l'ère des grands chantiers. Ces évolutions ne se sont pas faites en un seul jour, car toutes ont supposé des analyses juridiques, techniques et comptables extrêmement poussées. Mais au-delà de ces aspects d'ingénierie, elles ont toutes été précédées par des discussions et des réflexions mûries auxquelles les élus communautaires se sont livrés, souvent durant de longs mois.

Ce sont là des investissements d'avenir, qui vont venir modeler notre paysage et préparer notre territoire aux enjeux de notre époque. C'est aujourd'hui que demain se prépare ! Ils seront suivis par d'autres projets encore, lesquels sont aujourd'hui en cours de maturation. Tous les domaines seront concernés, sans exception : l'économie, l'environnement, les mobilités, l'enfance, les services à la personne ou encore le tourisme. La culture pourrait venir s'y rajouter dans un avenir plus ou moins proche. Donner une dimension culturelle au projet politique qui est actuellement le nôtre est une idée qui m'est chère : nul besoin de la créer car nous avons déjà dans nos villes et villages d'immenses ressources culturelles. Il suffirait de les fédérer et de mieux les mettre en valeur afin que chacun puisse s'en saisir et s'épanouir encore davantage. Ce projecteur braqué sur nos richesses culturelles profiterait également au territoire tout entier, tant les liens entre la culture et les autres disciplines que sont l'économie ou encore le tourisme sont nombreux et complémentaires.

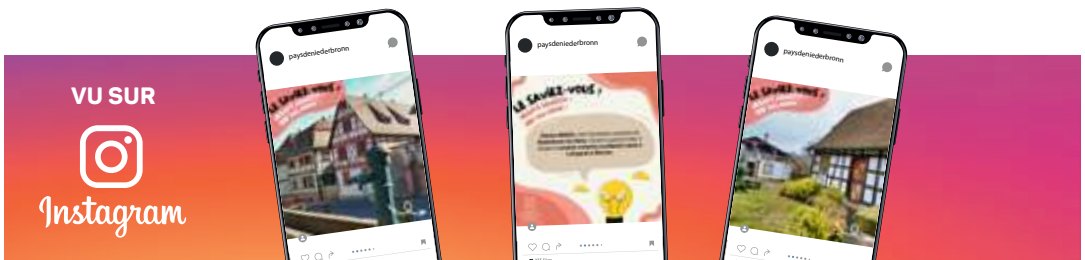
Notre feuille de route est encore longue, même si beaucoup de choses ont déjà été faites, et les élus ainsi que le personnel de la Communauté de communes s'y attèlent à chaque instant.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro des Couleurs du pays.

Avec toutes mes amitiés,

Patrice Hilt
Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains





RENCONTRE AVEC

LE PÔLE *ADMINISTRATION GÉNÉRALE, COMMUNICATION ET RESSOURCES*

Le pôle *Administration générale, communication et ressources* regroupe l'ensemble des services supports de la Communauté de communes. Son principal rôle est d'assurer toutes les fonctions administratives et financières nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, en étroite collaboration avec le Président et la direction générale des services. Le pôle, qui est composé de sept agents, déploie également tout un panel de services à la population. Parmi ces derniers figurent, en bonne place, la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, les nombreuses permanences tenues à l'espace France services, l'enlèvement des déchets ménagers ou encore les prestations fournies par le conseiller numérique.



De gauche à droite :
Au 1er rang : Nathan Becker, Carine Lassauge et Lisa Mehl.
Au 2ème rang : Rumiana Tzvetkov, Céline Esnouf, Sabrina Keller et Pauline Landreau.

Les agents d'accueil ont pour mission d'accueillir, d'orienter et de renseigner le public qui se rend à la Communauté de communes ou à l'espace France services. Ils assurent également la gestion administrative, ainsi que le secrétariat de la collectivité. S'agissant de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers, ils gèrent et actualisent le fichier des redevables, et procèdent à la facturation.

La Communauté de communes s'est également dotée d'une chargée de communication dont la mission consiste, pour l'essentiel, à faire connaître et à valoriser les actions menées par la Communauté de communes. Pour ce faire, différents outils de communication sont employés : site web, réseaux sociaux, magazine intercommunal *« Les couleurs du Pays »*, affiches, brochures....

Le pôle est encore composé d'un conseiller numérique, lequel se tient à la disposition du public afin de l'assister dans les difficultés que celui-ci peut rencontrer en matière informatique et numérique. Et pour les personnes très éloignées du numérique, le conseiller les accompagne directement dans les différentes démarches administratives qui leur sont demandées.

Concernant la gestion financière quotidienne, les agents comptables assurent le traitement comptable des dépenses et des recettes courantes, ainsi que la relation avec les usagers, les fournisseurs et les services utilisateurs.

Quant au service commun de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, l'agent accueille les usagers, traite leurs demandes et travaille en étroite collaboration avec les services de la Préfecture.

Présentation de l'équipe du pôle *Administration générale, communication et ressources :*

- **Sabrina KELLER**, Responsable du pôle : coordonne, met en œuvre et contrôle les activités du pôle. Elle participe également, en collaboration avec le Président et la direction générale des services, à la gestion administrative et à l'organisation des réunions des instances de décision. En matière de communication, elle est chargée de piloter et de déployer la stratégie de communication de la collectivité.
- **Nathan BECKER**, conseiller numérique et référent informatique : accompagne et sensibilise le public dans ses usages quotidiens du numérique. Il organise et anime des ateliers portant sur diverses thématiques liées au numérique. Il intervient également en tant que référent informatique au sein de la Communauté de communes, et gère le parc informatique.
- **Céline ESNOUF**, chargée d'accueil « Cartes nationales d'identité et passeports » : accueille et renseigne les usagers sur les formalités de création ou de renouvellement de passeports et cartes nationales d'identité avec un dispositif de recueil biométrique. Elle est chargée d'instruire et de suivre les dépôts de dossiers, et de délivrer les titres.
- **Pauline LANDREAU**, chargée d'accueil et de gestion administrative : renseigne, accompagne et oriente le public de la Communauté de communes et de l'espace France Services. En matière de gestion de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers et de la vente de composteurs, elle renseigne les usagers, actualise le fichier des redevables et procède à la facturation et à la vente de composteurs.
- **Carine LASSAUGE**, chargée d'accueil et de gestion administrative : renseigne, accompagne et oriente le public de la Communauté de communes et de l'espace France Services. En matière de gestion administrative, elle gère le courrier, diffuse l'information et réalise divers travaux de bureautique.
- **Lisa MEHL**, assistante de gestion financière, budgétaire et comptable : assure la gestion comptable et financière de la Communauté de communes, suit l'exécution des marchés publics et gère les relations avec les associations partenaires, fournisseurs et entreprises.
- **Rumiana TZVETKOV**, chargée de communication : participe au développement de l'attractivité de la Communauté de communes, assure le suivi, la réalisation et la diffusion des supports de communication.

Sur un plan politique, le pôle *Administration générale, communication et ressources* est placé sous la coordination de :

- **Patrice HILT**, Maire de Offwiller et Président de la Communauté de communes, pour les questions relevant de l'administration générale ou de la communication.
- **Patrick BETTINGER**, Maire de Oberbronn et Vice-président de la Communauté de communes pour les questions relevant des finances.

Une journée au sein du Pôle *Administration générale,*

08:00 Rendez-vous à l'espace France services



09:00 Ouverture de l'accueil du siège de la Communauté de communes et de l'espace France Services



10:00 Rendez-vous au service de délivrance de carte nationale d'identité et de passeport



10:30 Le service comptabilité traite les factures à payer



11:00 Brainstorming au service communication en vue de la réalisation du prochain magazine intercommunal



13:00 Réunion de pôle

communication et ressources

14:00 Atelier animé par le conseiller numérique



15:30 Ordinateur en libre-service :
accueil et accompagnement d'un usager



16:00 Traitement du courrier entrant et sortant



17:00 Remise de bacs à ordures ménagères aux nouveaux arrivants



LES GRANDS PROJETS

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DE PAYS

C'est très certainement l'un des projets phare de la mandature 2020-2026 : créer une Maison de Pays au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment dénommé Bureau central, situé au centre de Niederbronn-les-Bains.

La Maison de Pays est actuellement en cours d'aménagement et sera en capacité de proposer à l'ensemble des quelque 24 000 habitants du territoire des permanences, tout au long de l'année, tenues par de nombreux services de l'État, mais également par d'autres partenaires publics et privés.

Pour mener à bien ce projet d'aménagement, d'une surface totale de 798 m² (dont 358 m² de surface créée), un marché public de travaux comportant 12 lots a été publié fin 2022 :

- Lot n°1 : démolition
- Lot n°2 : gros œuvre - VRD
- Lot n°3 : menuiseries extérieures alu - serrurerie
- Lot n°4 : menuiseries extérieures PVC – protection solaire
- Lot n°5 : plâtrerie – cloisons – doublage – faux-plafonds
- Lot n°6 : menuiseries intérieures bois - mobilier
- Lot n°7 : carrelage – faïence
- Lot n°8 : revêtements de sols souples
- Lot n°9 : parquet
- Lot n°10 : peintures intérieures et extérieures – nettoyage de finition
- Lot n°11 : plomberie – sanitaire – climatisation – chauffage – ventilation
- Lot n°12 : électricité – courants faibles et forts

Les travaux, d'un montant total de 1 198 721,27 € TTC, se dérouleront en plusieurs phases successives. Dans un premier temps, le rez-de-chaussée ainsi que le 1er étage seront réaménagés, et pourront être occupés par les agents de la collectivité à compter de septembre 2023. Puis, dans un second temps, les travaux se poursuivront au 2ème étage, pour une livraison définitive prévue pour février 2024.

Les travaux de la première phase ont démarré en janvier dernier. Au rez-de-chaussée, ils visent à créer une zone d'accueil du public et à aménager plusieurs bureaux dédiés à l'espace France Services, au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), au service de délivrance de cartes nationales d'identité et passeports, ainsi qu'au conseiller numérique. Au 1er étage, les travaux consistent à créer des bureaux destinés au pôle *Technique et aménagements*, ainsi qu'un réfectoire et espace de détente dédiés au personnel de la collectivité.

Les travaux de la phase 2 débuteront en septembre 2023. Les locaux situés au 2ème étage du bâtiment seront rafraîchis et des bureaux supplémentaires y seront aménagés. Mais, surtout, ils consisteront à créer une nouvelle salle de réunion, plus spacieuse, plus fonctionnelle et d'une plus grande capacité d'accueil.







PLAN PAYSAGE : ACTIONS 4 ET 24

Dans l'édition d'octobre 2022 des *Couleurs du Pays*, nous vous présentions le Plan de paysage de la traversée du massif des Vosges ainsi que les actions planifiées, dans ce cadre, sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains.



L'action n°4, à destination des scolaires, a débuté au mois de mars 2023 et concerne les écoles de Niederbronn-les-Bains et de Gumbrechtshoffen (les seules à s'être portées candidates). Elle consiste à sensibiliser les écoliers au paysage et à l'environnement. Quatre ateliers seront organisés. Ils seront coanimés par la Maison de l'Eau et de la Rivière de Frohmuhl ainsi que par l'association Les Piverts. Ces ateliers se clôtureront par un évènement festif, lequel se tiendra à la fin de l'année scolaire.



Savoir interpréter, comprendre et appréhender de manière ludique le paysage qui nous entoure pour mieux l'apprécier et le protéger : telles sont les ambitions associées à cette action.

Concertation citoyenne inédite sur le territoire, **l'action n°24** donnera quant à elle l'opportunité aux habitants de participer à des moments conviviaux d'échanges et de rencontres pour imaginer les aménagements futurs de leur village, sur des périmètres de réflexion présélectionnés. Sept communes sont concernées : Niederbronn-les-Bains, Oberbronn, Offwiller, Reichshoffen, Rothbach, Windstein et Zinswiller.

L'étude est financée par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains pour un montant de 52 416 € TTC. Des subventions sont attendues de la part de différents partenaires.

Le Bureau d'études retenu est l'atelier Gabriel MILOCHAU – paysagiste concepteur basé à Sparsbach (67340).

Quels sont les projets des communes ?

- **NIEDERBRONN-LES-BAINS :**
  RÉFLEXIONS AUTOUR DU PARC DU GOLF
  Périmètre de réflexion : le parc du golf
  Enjeux : Mieux guider les touristes et randonneurs, diversifier l'offre de proximité pour tous les usagers du parc en préservant ce lieu emblématique de la commune.

- **OBERBRONN :**
  UN PARC DES CIGOGNES QUI TROUVE SA PLACE GRÂCE AU LIEN GR53
  Périmètre de réflexion : Le parc des cigognes
  Enjeux : Trouver de nouvelles fonctions pour cet espace en lien/en complément des circuits existants.

- **OFFWILLER :**
  UN SEUIL POUR LE SITE DU *SCHIEWESCHLAWE*
  Périmètre de réflexion : site du Schieweschlawe et environs
  Enjeux : Partager et valoriser toute l'année l'histoire et la tradition du Schieweschlawe avec les visiteurs, les randonneurs et les habitants.

- **REICHSHOFFEN :**
  LA PLACE DES JEUNES DANS LES ESPACES COMMUNS

  Périmètre de réflexion : axe de circulation douce entre la mairie et l'île Luxembourg
  Enjeux : Penser des espaces ludiques à destination de tous et en particulier des jeunes, en intégrant les enjeux de circulations douces ainsi que l'histoire de la commune.

- **ROTHBACH :**
  UN ESPACE LUDIQUE PLURIFONCTIONNEL POUR TOUS

  Périmètre de réflexion : la salle polyvalente et son environnement proche (parc de jeux, terrains de pétanque, cours d'eau, ...)
  Enjeux : Penser à une stratégie d'aménagement globale, donnant une place à tous les usagers : habitants, visiteurs, aînés, ...

- **WINDSTEIN :**
  UNE PLACE CENTRALE QUI ACCUEILLE ET ORIENTE LES VISITEURS

  Périmètre de réflexion : place centrale et liaison avec les châteaux
  Enjeux : Redéfinir les fonctions et les usages de la place pour mieux valoriser les spécificités du village et son histoire, sans pour autant constituer un obstacle pour la tenue des manifestations habituelles.

- **ZINSWILLER :**
  UN BELVÉDÈRE GOURMAND POUR LA DÉCOUVERTE DU PAYSAGE

  Périmètre de réflexion : abords de l'abri du Rebhof
  Enjeux : Repenser l'aménagement de l'espace d'accueil des randonneurs, villageois et scolaires à proximité de l'abri du Rebhof pour valoriser et découvrir ce qui caractérise ce paysage du piémont des Vosges du Nord.

Quelle organisation ?

Dans chaque commune participante, trois ateliers seront proposés :
- Atelier 1 : présentation et découverte du projet ;
- Atelier 2 : co-conception ;
- Atelier 3 : restitution des échanges et présentation publique du projet.

Ouverts à toutes et tous, ces ateliers se tiendront dans les mairies des communes concernées durant une demi-journée ou une soirée, selon une fréquence mensuelle.

Vous trouverez, ci-dessous, le planning des premières rencontres publiques :





	ATELIER 1 : DÉCOUVERTE		ATELIER 2 : CO-CONCEPTION		ATELIER 3 : PRÉSENTATION	
	DATE	HORAIRES	DATE	HORAIRES	DATE	HORAIRES
WINDSTEIN	25/03/2023	9H	6/05/2023	9H	24/06/2023	9H
ROTHBACH		14H	13/05/2023	14H	17/06/2023	9H
REICHSHOFFEN	14/04/2023	19H	26/05/2023	19H	7/07/2023	19H
OFFWILLER	29/04/2023	9H	10/06/2023	9H	1/07/2023	9H

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE « TAXI POUR TOUS » DEVIENT TI'GO

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a lancé son service de transport à la demande en 2006. Depuis son origine, le service était confié à un prestataire extérieur dans le cadre d'une délégation de service public. Depuis 2020, le service connaissait des dysfonctionnements et une dégradation continuelle. Afin de proposer un service de qualité, le Conseil communautaire a décidé, le 7 novembre 2022, de procéder à la résiliation anticipée de la délégation de service public et, de ce fait, reprendre la main sur la gestion de ce service.



Le service de transport à la demande « Taxi pour tous » devient TI'GO (suite)



De gauche à droite : Patrice Hilt (Président de la Communauté de communes), Yves Knaebel (conducteur), Marie Daentzer (conductrice) et Thibaut Reitzer (directeur du service)

Depuis le 27 février 2023, le service de transport à la demande « Taxis pour tous » est devenu TI'GO et est géré directement par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Pour offrir des prestations de qualité à ses habitants, deux conducteurs ont été recrutés et de nouveaux véhicules ont été acquis, dont un adapté pour les personnes à mobilité réduite. La collectivité s'est également dotée d'un logiciel de gestion des réservations, lequel permet aux usagers de réserver en ligne ou via une application mobile.

TI'GO : comment et pour qui ?

Le service de transport à la demande intercommunal propose aux usagers de se déplacer librement sur le territoire. Il répond notamment aux besoins de déplacements de proximité en permettant aux personnes non motorisées de se rendre de leur domicile vers un lieu de destination.

TI'GO est un service ouvert à tous et accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est proposé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains pour tout déplacement sur le territoire, d'un lieu de départ (domicile...) vers un lieu de destination (courses, médecin, loisirs, démarches administratives...).

Le service de transport à la demande concerne les déplacements internes au ressort territorial de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Certains déplacements ne sont pas autorisés dans le cadre de ce service : les trajets hors Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, les trajets pris en charge par tout autre organisme (sécurité sociale, pôle emploi,...) ou encore les trajets scolaires et professionnels.

TI'GO est un service de transport à la demande proposé par la Communauté de communes, pour tout déplacement sur l'ensemble du territoire :

- DAMBACH-NEUNHOFFEN
- GUMBRECHTSHOFFEN
- GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
- MERTZWILLER
- MIETESHEIM
- NIEDERBRONN-LES-BAINS
- OBERBRONN
- OFFWILLER
- REICHSHOFFEN-NEHWILLER
- ROTHBACH
- UTTENHOFFEN
- WINDSTEIN
- ZINSWILLER



Les trajets au sein d'une même commune ne sont pas autorisés, sauf dans les communes de Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen.

À quel prix ?

- **Tarif normal : 3 €** par trajet et par personne ;
- **Tarif réduit : 1 €** par trajet et par personne pour les détenteurs d'une carte tarif réduit délivrée par le Centre intercommunal d'action sociale, aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et leurs ayants droits, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapées (AAH) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Les titres de transport sont directement payés en ligne, lors de la réservation. Ils peuvent également être réglés à bord des véhicules au moment du transport, uniquement en espèces (le conducteur peut exiger que l'appoint soit fait).

Pour un aller-retour, ce sont deux titres de transport qui seront délivrés.

Comment réserver ?

TI'GO fonctionne **du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h** (hors jours fériés). Plusieurs moyens de réservation sont possibles : en ligne, via une application mobile ou par téléphone.

- **En ligne :** sur le site **www.ccpaysniederbronnn.fr**
  La réservation internet peut se faire 24h/24 et 7j/7 jusqu'à 2h avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles). Il sera également possible d'annuler sa réservation en ligne.

- **Application mobile : « TI'GO »** disponible sur les appareils Android (Google Play) et iOS (Apple Store). La réservation via l'application mobile peut se faire 24h/24 et 7j/7 jusqu'à 2h avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles). Il sera également possible d'annuler sa réservation via cette application.

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

- **Par téléphone : 03 88 05 49 79**.
  Le standard d'appel fonctionne de 9 h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi. Pour être prise en compte, la réservation doit impérativement être effectuée la veille du déplacement, au plus tard.

Quels sont les déplacements non autorisés ?

- les trajets au sein d'une même commune, sauf dans les communes de Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Gundershoffen et Mertzwiller ;
- les trajets hors de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- les trajets pris en charge par tout autre organisme (sécurité sociale, pôle emploi...),
- les trajets scolaires et universitaires, y compris ceux liés à une formation en apprentissage ou en alternance ;
- les trajets professionnels, quelle que soit la profession concernée.

Retrouvez plus d'informations sur le site www.ccpaysniederbronn.fr ainsi que dans la brochure d'informations disponible en scannant le QR-Code ci-contre.

Contact : **tigo@ccpaysniederbronn.fr**

Ce service bénéficie du soutien de la Région Grand est.



La commune de Zinswiller

Les habitants, Zinswilleroises et Zinswillerois ont comme surnom *Stolzi Krotte* ou encore *Isehafekratzer*. Paisible petit village à dominante industrielle, situé à l'entrée du Parc naturel régional des Vosges du nord, Zinswiller s'étend sur 714 ha pour près de 800 habitants.

Actualités

- **Aménagement de la rue d'Uhrwiller :** les travaux de sécurisation et d'aménagement de l'entrée de la commune en venant d'Uhrwiller ont été répartis en 3 tranches, de 2020 à 2022. Une chicane pour ralentir la circulation, des places de stationnement, la desserte de nouveaux terrains à bâtir, le remplacement de l'éclairage public et la mise en place de trottoirs aux normes sont quelques-uns des travaux réalisés.
- **Éclairage public :** le projet, pour le passage au « Tout LED » de l'éclairage public, est prévu pour le 2ème semestre 2023. À terme, le but fixé est d'économiser environ 50% en consommation d'énergie.
- **Conduite d'eau de la source au réservoir :** la conduite d'eau actuelle, qui date du début du 20ème siècle, ne ramène plus que deux tiers de la production des sources à la station de traitement (environ 13 m³/heure). Le remplacement de cette conduite permettra d'augmenter l'alimentation de la station de traitement, puis des réservoirs, jusqu'à 19 m³/heure environ. Cet investissement nous assurera une quantité d'eau suffisante pour parer aux pics de consommation en été.
- **La marche gourmande :** la dynamique Union des associations organise tous les ans depuis 2016, une marche gourmande à travers la forêt et la campagne situées autour de Zinswiller. Au fil du temps, le nombre de participants n'a cessé de croître. Les bénévoles de tous âges qui ont donné leur temps et leur énergie se sont également multipliés, offrant un bel exemple d'implication dans la vie associative locale.

Lieux ou monuments atypiques

Le Mémorial, situé place des incorporés de force (parking de la mairie), représente « l'homme qui se relève du chaos ». Inaugurée le 8 mai 1997, cette œuvre a été réalisée par l'artiste-sculpteur Bernard Petry avec le concours de l'usine De Dietrich. L'inscription en alsacien *« Niemols meh so Sorje Schmarze un Lide »* (plus jamais de tels soucis, douleurs et peines) rappelle les souffrances du peuple pendant les différents conflits mondiaux. En 1999, fut rajoutée une aile d'avion en hommage à l'équipage d'un bombardier américain retrouvé sur le ban communal.

En 2017, les deux filles du pilote, le Lieutenant Henry C. Lewis, sont venues des États Unis pour visiter le lieu du crash et participer à la cérémonie du 8 mai, ne manquant pas de remercier la commune pour l'hommage rendu à leur père et aux autres membres de l'équipage.

Cet édifice atypique suscite l'admiration de nombreux visiteurs et représente un des symboles marquants du village.



Zinswiller

Maire : **Christophe Wernert**
Superficie : **714 ha** / Population : **800**
Coordonnées : **Grand'rue – 67110 Zinswiller**
Web : **www.zinswiller.com**

Ouverture de la mairie :
- lundi et mercredi de 10h à 12h
- mardi et vendredi de 14h à 16h

Services proposés : école primaire et maternelle, paroisses (catholique et protestante), bibliothèque municipale, médecin généraliste, cabinet d'infirmières, agence bancaire avec GAB, boulangerie avec relais de La Poste et FDJ, cours d'informatique par l'association CyberZins



LA PAROLE AU MAIRE

Paisible petit village à dominante industrielle, situé à l'entrée du Parc naturel régional des Vosges du nord, Zinswiller s'étend sur 714 ha pour près de 800 habitants. Avec l'usine De Dietrich, la commune compte plusieurs artisans ainsi qu'une boulangerie (qui fait office de Relais Poste et Française des Jeux), un médecin généraliste, un cabinet d'infirmières libérales et un salon de coiffure.

Différentes associations animent la vie du village avec, entre autres, une troupe de théâtre alsacien, des concerts de l'entente musicale, une marche gourmande, un concours de pêche, les festivités du 14 juillet, les trois jours du « Messti » au mois d'août, la bourse aux jouets, la soirée Saint Sylvestre, plusieurs matinées récréatives paroissiales et des après-midis ludiques pour enfants (mercredi) et séniors (mardi).

Une armée de bénévoles embellit tous les ans la commune. Leurs efforts ont été récompensés par l'obtention, en 2014, d'une 3ème fleur au concours des villes et villages fleuris.

L'école primaire, les deux églises (catholique et protestante), la mairie, le Mémorial et la salle des fêtes complètent notre patrimoine local. Enfin, le bulletin municipal, avec parution trimestrielle (et consultable sur notre site web), retrace le passé et le futur de la vie communale.

Zinswiller, village agréable où il fait bon vivre.

Christophe WERNERT
Maire de Zinswiller

PORTRAIT

Sylvie Reichert

L'histoire de la carrière Loegel de Rothbach racontée par sa fille, Sylvie Reichert, actuelle gérante.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de la carrière de grès qui se trouve à Rothbach ? Et pourquoi avoir choisi ce site pour y développer votre structure ?

À l'origine, c'est notre papa, Charles Loegel, qui a débuté l'exploitation d'une carrière de grès des Vosges. Voici son histoire : il a fait son apprentissage de boulanger dans la boulangerie de son père, à Lichtenberg. Comme il ne travaillait pas les après-midis, son père lui demandait d'aller en forêt, chercher des pierres - en l'occurrence le grès des Vosges - pour refaire le sol de l'étable. Comme le travail était satisfaisant, s'en suivirent la réfection de la cour, et des chantiers pour les voisins. Mon père a très vite opté pour le métier de carrier, abandonnant ainsi la boulangerie. Sa première carrière fut ouverte dans la forêt de Lichtenberg. Le gisement s'étant tari assez rapidement, il a cherché dans les alentours de Lichtenberg, et c'est là qu'il a découvert une ancienne carrière, sur le ban de la commune de Rothbach, en 1964.



L'extraction des blocs de grès des Vosges se fit en utilisant la méthode traditionnelle à ciel ouvert, par forage et minage à l'explosif. Cette méthode engendrait beaucoup de pertes de pierre de bonne qualité. Parallèlement, mon père a monté une entreprise de travaux publics, une aventure qui a duré jusqu'en 1975.



Après cette date, toute l'activité s'est recentrée sur la carrière à Rothbach. Père d'une fratrie de cinq enfants, chacun d'entre eux intégra l'entreprise dès qu'il était en âge d'aller travailler. D'ailleurs, ce fut l'ainée des cinq qui occupa le poste de gérant de la société à partir de ses 18 ans, et jusqu'à sa retraite.

Actuellement, comment le grès est-il extrait ?

Très rapidement, Charles Loegel s'est penché sur la problématique de l'extraction, se souciant aussi bien du gaspillage des ressources naturelles, que de la rentabilité de l'exploitation. Il a alors développé une machine de découpe au jet d'eau très haute pression baptisée Loegel-Jet, pour laquelle il a déposé de nombreux brevets. Cette méthode d'extraction révolutionnaire et avant-gardiste a été utilisée avec succès de 1983 à 2012.



L'extraction à ciel ouvert a engendré des milliers de tonnes de déblais, dus au minage des couches de grès de mauvaise qualité, impropres à l'utilisation pour la pierre de taille. Comme les débouchés pour ces matériaux de remblai ont considérablement diminués, il a fallu à nouveau réinventer une extraction qui ne produisait plus de déblais. C'est à partir de ce moment que nous nous sommes intéressés à l'extraction en galeries souterraines, utilisant des haveuses (sorte de grosse tronçonneuse à chaîne). À partir de l'étude du dossier par un bureau d'étude spécialisé, jusqu'à l'autorisation par arrêté préfectoral en 2012, et avec le soutien de la commune de Rothbach et le Parc naturel régional des Vosges du Nord, se sont écoulés plus de 10 ans.
Donc, depuis 2012, nous extrayons exclusivement nos blocs en grès des Vosges en galeries souterraines, avec un schéma de galeries imposées de 7 mètres de large et 7 mètres de haut, en laissant en place des piliers de 6 x 6 m, garantissant la stabilité du massif. À ce jour, nous cumulons plus de 1 000 m de galeries.



Toute notre production est réalisée sur place, dans nos ateliers, avec une équipe d'environ 25 personnes, dont quatre petits-fils du fondateur.

Depuis la création de l'entreprise, nous exportons environ 50 % de notre production en Allemagne, le reste étant vendu surtout dans l'est de la France.

Quel type de produits réalisez-vous ? Et avez-vous pour habitude de réaliser des produits sur mesure ?

Nous vendons aussi bien les produits bruts (blocs bruts) que les produits semi-finis (tranches et sciage six faces) et les produits finis, prêts à la pose. Pour les produits finis, la majeure partie est produite sur mesure : dalles de sol et de façade, couvertines pour muret, blocs équarris pour retenues de talus, piliers massifs, encadrements de fenêtres, marches, pavés, bancs...

Ce sont les chantiers publics, comme les aménagements de places, de parvis d'église ou de bâtiments et les restaurations d'édifices anciens qui assurent la pérennité de l'entreprise.

Pouvez-vous nous citer quelques références où l'on retrouve le grès de Rothbach ?

On retrouve le grès de Rothbach sur différents sites de notre Région : Place du Château à Strasbourg, Parvis de l'Église et de la mairie à Krautergersheim, canal de la Bruche à Strasbourg, parvis de la mairie et du Musée A. Schweizer à Kaysersberg, Cœur de ville à Seebach, Villa Lalique et Château Hochberg à Wingen-sur-Moder, habillage du nouveau siège social de Soprema à Strasbourg, ainsi que dans de nombreux cimetières de la région.



Espace France Services : les partenaires proches de chez vous !

L'espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains accueille différents organismes lors de permanences qui se tiennent au siège de la Communauté de communes. Parmi ces permanences figurent le Point-justice ainsi que le conciliateur de justice qui se tiennent à votre disposition, vous accompagnent et vous conseillent gratuitement dans vos démarches juridiques.
Quelles sont leurs missions, leurs rôles ? Quels sont leurs domaines d'application ?

Point-justice

point-justice
informer, orienter, aider

Les Point-justice sont des lieux d'accueil gratuits et confidentiels à proximité de chez vous où des avocats vous informent sur vos droits, vous aident et vous orientent dans vos démarches juridiques.

La politique publique d'aide à l'accès au droit s'appuie sur une structure départementale, le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), qui regroupe plusieurs acteurs :

- Institutionnels : préfecture, conseil régional, conseil départemental, communes et communautés de communes.
- Juridictionnels : chefs de juridictions, magistrats délégués par la cour d'appel.
- Professionnels : avocats, notaires, commissaire de justice.
- Secteur associatif.

Le CDAD pilote la politique publique d'aide à l'accès au droit à l'échelle d'un département. Il recense donc les besoins, définit une politique locale, impulse des actions (forum seniors, festival du film judiciaire, guides à destination du jeune public, colloques, journées portes ouvertes, etc.), et évalue la qualité et l'efficacité des dispositifs mis en place en matière d'accès au droit.



Sur le territoire, une permanence d'avocats est tenue à l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains : **un jeudi par mois de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous au 30 39.**

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice qui œuvre bénévolement. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Les domaines d'application :

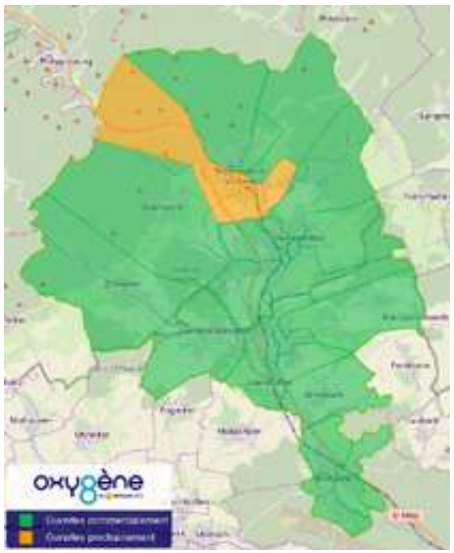
- ✅ Malfaçons de travaux
- ✅ Différends entre locataire et propriétaire
- ✅ Différends issus du droit de propriété
- ✅ Créances litigieuses
- ✅ Difficulté à faire exécuter un contrat
- ✅ Troubles de voisinage
- ✅ Litiges entre commerçants

Les domaines d'exclusion :

- ❌ Conflits d'ordre administratif (l'État, les collectivités locales)
- ❌ L'état des personnes (divorce, reconnaissance des enfants, pensions alimentaires)
- ❌ Conflits relatifs au droit du travail et d'ordre syndical
- ❌ Affaires pénales

Sur le territoire, une permanence du conciliateur est tenue à l'espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains : **un vendredi par mois de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.**

Fibre optique : fin du déploiement



Depuis 2021, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, accompagnée par la société *Oxygène by Altitude Infra* et la région Grand Est, procède au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Après plus de 18 mois de travaux, l'ensemble du territoire sera raccordé à la fibre optique et ouvert à la commercialisation à compter du 1er mai, soit au total 9 742 prises.

Le déploiement de la fibre optique, c'est :

- 1 nœud de raccordement où sont concentrés les équipements actifs des opérateurs commerciaux.
- 24 points de mutualisation, c'est-à-dire les armoires de rue où les fibres abonnées s'arrêtent.
- près de 10 000 foyers, entreprises et sites publics couverts au travers des 24 sous-répartiteurs optiques (SRO) qui permettent la mutualisation des opérateurs.

Arrivée des opérateurs nationaux

Depuis le 1er mars, Orange, Vialis, Ozone et Coriolis commercialisent sur le réseau. Courant 2023, Free, Bouygues et SFR s'ajouteront à la liste des opérateurs disponibles sur le territoire.

Afin de connaître le mode opératoire pour souscrire à la fibre optique et tester votre éligibilité, connectez-vous sur **www.oxygene-fibre.fr**

Passeport pour manger local !

Les Communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et de Sauer-Pechelbronn, en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace et la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin, se sont associées pour créer un passeport dans le but de faire découvrir aux habitants les produits et les producteurs locaux vendant en circuits courts, tout en participant à un jeu-concours.

Comment ça marche ?

- À chaque passage chez l'un des producteurs listés, faites tamponner votre passeport à l'emplacement prévu. Vous ne pouvez faire tamponner qu'une seule fois chez chaque producteur.
- Au bout de quatre tampons minimum, rapportez votre passeport chez l'un des producteurs ou au siège de l'une des deux Communautés de communes pour participer à un tirage au sort. Plus vous avez de tampons, plus la valeur des lots est importante !



L'opération se déroule du 1er février au 30 juin 2023.

Les passeports sont disponibles au siège de la Communauté de communes, dans les mairies, chez les producteurs ainsi qu'en scannant le QR-Code ci-dessous.

Marianne de la parité « Intercommunalités » 2022-2026

En 2022, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains s'est vue décerner le 2ème prix de la Marianne de la parité pour le département du Bas-Rhin.

Décernés par un jury mixte, les prix saluent les intercommunalités alsaciennes qui n'attendent pas les obligations réglementaires pour appliquer ou tendre vers le principe de la parité hommes-femmes. Le prix de la Marianne est une distinction décernée aux collectivités qui rendent visibles les femmes qui se sont engagées à prendre des responsabilités au sein des Conseils communautaires, notamment en occupant des postes exécutifs.



Le réseau national « Elles Aussi » et « Les Femmes d'Alsace » ont mené conjointement une étude sur la place des femmes dans les intercommunalités, selon un certain nombre de critères (nombre, position, responsabilités...).

Label QUALITÉ ACCUEIL

Cela fait déjà 13 ans que la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole (CCI) s'engage auprès des commerçants, artisans et prestataires de services pour les accompagner à satisfaire leurs clients et leur proposer une démarche qualité professionnelle et accessible.

En 2022, la CCI a une nouvelle fois souhaité valoriser les lauréats en s'associant aux Communautés de communes pour remettre les trophées sur les territoires. Une bonne occasion pour récompenser les entreprises locales et marquer leur attachement au commerce de proximité !



Félicitations aux trois entreprises du territoire ayant remporté chacune un trophée d'or :

- **Le collectif des lunetiers -Vision Plus-** à Gundershoffen
- **La boulangerie-pâtisserie Durrenberger** à Mertzwiller
- **La boulangerie Le Coffret By Liese** à Niederbronn-les-Bains

Qu'est-ce que le Label Qualité Accueil ?

C'est un diagnostic et un audit de client mystère réalisés par un cabinet indépendant qui donnent lieu à un rapport d'expert proposant des pistes d'amélioration concrètes.

Vous êtes commerçants et vous souhaitez boostez votre point de vente ?

Réalisez un audit de client mystère et décrochez un label pour récompenser la qualité de votre accueil. Pour cela, contactez la CCI sur :
www.alsace-eurometropole.cci.fr
ou par mail à **qualite.accueil@alsace.cci.fr**

Déambulation thermographique

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Alsace du Nord et Oktave, en coordination avec la Communauté de communes et la commune de Niederbronn-les-Bains, a organisé une opération de sensibilisation à la rénovation énergétique visant les propriétaires de bien en copropriété dans le cadre du programme « Rénovons collectifs ».

Ainsi, lors d'une froide matinée hivernale, plusieurs immeubles de Niederbronn-les-Bains ont été passés sous l'œil de la caméra thermique pour mesurer les déperditions de chaleur. Les propriétaires présents ont bénéficié d'explications, de conseils et ont pu poser leurs questions à Jonathan ANZIANO, conseiller en rénovation des copropriétés chez Oktave.

L'objectif de cette matinée était de sensibiliser l'ensemble des acteurs au phénomène de la déperdition énergétique, et de faire connaître les solutions d'accompagnement qui existent.

Pour initier une démarche de rénovation énergétique à l'échelle d'une copropriété, les syndics de copropriété peuvent contacter directement le conseiller spécifique mis en place au sein du PETR pour accompagner la rénovation énergétique des copropriétés.

Contact : Jonathan ANZIANO - j.anziano@oktave.fr
Tél. : 0805 383 483 *(appel non surtaxé)*



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'action sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains propose tout au long de l'année une série d'ateliers portant sur différentes thématiques dont les droits en tant qu'aidants, le sport ou encore la santé. Vous retrouvez ci-dessous le programme des ateliers proposés ces prochains mois.

Des ateliers sport et santé pour tous

C'est à l'initiative de l'association *123Sommeil-Florilège* qu'en novembre 2021 a été inaugurée à Haguenau la première Maison Sport Santé (MSS) de l'Alsace du Nord destinée à accompagner des personnes, malades ou non, vers une pratique sportive adaptée. Depuis, deux sites secondaires ont été créés, à Reichshoffen et à Durrenbach.

En accord avec sa devise « *Redonner les clés de la santé aux personnes* », l'objectif principal de la MSS est, à la suite d'un bilan complet, de proposer des séances adaptées multi-activités à toutes personnes souhaitant poursuivre ou reprendre une activité en toute sécurité.



En effet, le sport et la santé sont indissociables l'un de l'autre : recommandé chez l'adulte, l'enfant et l'adolescent, le sport procure non seulement du plaisir, mais il améliore aussi notre condition physique et notre santé tout au long de notre vie.

Réduire les risques de développer certaines pathologies, prévenir les risques de complications pour les personnes malades, améliorer la tolérance aux traitements, ou encore mieux-vivre la maladie… Les bénéfices d'une activité physique régulière sont nombreux, tant pour le corps que pour l'esprit, ce qui nous invite toutes et tous - malades ou non - à bouger pour notre santé !

Pour qui ?

- Personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué de sport ou n'en ont plus fait depuis longtemps et veulent se remettre à l'activité physique avec un accompagnement, quel que soit leur âge.
- Personnes souffrant d'affections de longue durée nécessitant une activité physique adaptée sécurisée et prescrite par un médecin.
- Personnes souffrant de maladies chroniques (diabète, obésité, affections cardio-vasculaires.) afin de les motiver à pratiquer une activité.

Où ?

Deux créneaux possibles :

- **les lundis de 8h15 à 9h15 ou 9h15 à 10h15** au Dojo, 2 rue du Stade à Reichshoffen.
- **les jeudis de 8h30 à 9h30** au relais de l'amitié, 34 rue principale à Durrenbach.

Comment ?

Un mois d'essai offert (sans engagement) par l'association et ses partenaires.
Inscriptions et renseignements :
Maison Sport Santé Nord Alsace
Nicole Rihtar : **03 67 34 03 89** ou par mail à **123florilege@gmail.com**
Site web : **https://medplan.fr/123-sommeil-florilege**

Atelier « J'aide un proche… quels sont mes droits ? »

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Bas-Rhin (CIDFF67), en partenariat avec le Centre intercommunal d'action sociale du Pays de

Niederbronn-les-Bains, vous propose de participer à un atelier consacré aux droits des aidants. Celui-ci se déroulera **le 14 avril 2023 à 14h** à l'épicerie sociale de Gundershoffen (13 rue d'Uttenhoffen à Gundershoffen).

Cet atelier, d'une durée de 2h, consistera en un temps d'information sur les droits des aidants et les différentes aides disponibles, et d'un temps de questions. L'atelier sera animé par une juriste.

Il permettra à toute personne concernée de connaître le contexte juridique, de connaître ses droits en tant qu'aidant, mais également de se sentir soutenue.
Une présentation du bureau d'accompagnement des aidants du CIDFF du Bas-Rhin aura également lieu.

Le cerveau au mieux de sa forme



Souvent, notre cerveau nous inquiète : des oublis du quotidien, un mot sur le bout de la langue ou un doute sur le nom d'une personne sont autant de signes bénins et pourtant anxiogènes. Si l'âge n'y fait rien à l'affaire, chacun peut encore agir sur son cerveau et l'aider à fonctionner de manière plus efficace.

En partenariat avec l'association *Brain Up*, le Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains vous propose de participer à ce programme *« Le cerveau au mieux de sa forme »*, composé de 6 séances. Vous pourrez mieux comprendre les effets du vieillissement sur le cerveau et les moyens pour y faire face. Vous découvrirez les activités et les conseils pour le stimuler quotidiennement. Vous aurez l'occasion d'échanger avec un professionnel de santé sur vos inquiétudes, vos ressentis et vos expériences de vie.

Cycle gratuit

Mardis 18, 25 avril et 2, 9, 16, 23 mai de 14h à 16h
Mairie de Rothbach (19 rue Principale 67340 Rothbach).

Nombre de places limité à **15 personnes**.

Inscriptions : **Delphine Scheibel - 03 88 05 86 87**

Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

Il y a sur notre territoire des choses incroyables, hallucinantes et intolérables.

En effet, alors que notre territoire se densifie, notre brigade de gendarmerie reste au même effectif. Alors pourquoi agrandir leurs locaux ? Les seules patrouilles visibles sont de Wissembourg. Les maires et la police municipale n'ont pas vocation à remplacer les militaires. Il pousse à nouveau des ralentisseurs dans nos communes comme des champignons. Gumbrechtshoffen est la championne toutes catégories. Il faut savoir que la plupart sont de hauteur hors norme et dangereux. La réglementation en interdit l'implantation hors zone 30 km/h. En mettre sur des axes fréquentés par des centaines de poids lourds et de convois exceptionnels est irresponsable. Tout véhicule endommagé sur ces infrastructures non conforme est condamnable par la loi. J'invite nos maires à se conformer à la législation. On nous demande de respecter des règles d'urbanisme, il en est de même pour ces communes. Nous serons intransigeants.

Serge KOCH
Conseiller municipal de Reichshoffen
Conseiller communautaire

Jonathan SOMMER et **Marc HASSENFRATZ**
Textes non remis

ACTUALITÉS

Conseiller numérique : programme du 2ème trimestre 2023



La Communauté de communes propose à tous ses habitants les services d'un conseiller numérique pour les accompagner dans l'utilisation des outils numériques. **Nathan Becker, conseiller numérique** à la Communauté de communes, vous accompagne lors de rendez-vous individuels sur réservation préalable, et lors d'ateliers numériques dans les communes du territoire.

Pour prendre rendez-vous avec lui ou vous inscrire aux ateliers, merci de le contacter au **06 72 29 39 23** ou par mail à **nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr**

Retrouvez ci-dessous les thématiques et dates des prochains ateliers numériques :

DÉCOUVERTE DU SITE DES IMPÔTS

Jeudi 6 avril 2023 de 14h à 16h **: siège de la Communauté de commune du Pays de Niederbronn-les-Bains**

Jeudi 4 mai 2023 de 9h30 à 11h30 **: Mairie de Gundershoffen**

SE FAMILIARISER AVEC LE SMARTPHONE

Mardi 25 avril 2023 de 14h à 16h **: siège de la Communauté de commune du Pays de Niederbronn-les-Bains**

Mardi 9 mai 2023 de 9h30 à 11h30 **: Espace Grappelli à Mertzwiller**

Jeudi 22 juin 2023 de 14h à 16h **: Mairie de Gundershoffen**

DÉCOUVERTE DU SITE ET DE L'APPLICATION DE RÉSERVATION TI'GO

(SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES)

Mardi 28 mars 2023 de 14h à 16h **: siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains**

Jeudi 20 avril 2023 de 9h30 à 11h30 **: Mairie de Gundershoffen**

Mardi 16 mai 2023 de 14h à 16h **: siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains**

Jeudi 15 juin 2023 de 9h30 à 11h30 **: Mairie de Offwiller**

Matinée de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise

Vous souhaitez trouver un emploi ? Vous réorienter ? Vous engager dans un projet de création d'entreprise ? Une matinée dédiée à l'emploi, la formation et la création d'entreprise sera organisée le **jeudi 11 mai 2023 de 9h à 13h au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains**.

Le programme complet sera disponible prochainement sur le site de la Communauté de communes :
www.ccpaysniederbronn.fr



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Ouverture des inscriptions

Les inscriptions aux accueils périscolaires du territoire auront lieu **du 10 avril au 5 mai 2023** et s'effectueront **uniquement en ligne** sur le site de la Communauté de communes **www.ccpaysniederbronn.fr** (onglet Vivre, rubrique Inscription périscolaires).

Il faudra se munir obligatoirement des pièces suivantes :

- fiches de paie des deux derniers mois (pour les personnes en activité) ;
- carnet de santé de l'enfant (pages correspondant à la vaccination) ;
- fiche sanitaire de liaison dûment complétée (à télécharger sur le site de la Communauté de communes) ;
- et, uniquement pour les nouvelles inscriptions : avis d'imposition N-2 (2022 sur revenus de 2021).

Pour toute difficulté, le conseiller numérique se tient à votre disposition au **06 72 29 39 23** ou par mail à **nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr**

Renseignements : **Auprès de l'accueil périscolaire fréquenté par votre enfant** ou auprès du **Pôle « Services »** au **03 67 17 97 07**



Nouvelles consignes de tri

Depuis le 1er janvier 2023, **tous les emballages et les papiers peuvent être triés :**

- **les pots et boites en plastiques** (yaourt, crème fraiche, viennoiseries, tubes...).
- **les films et sachets en plastiques** (suremballages de packs d'eau, paquets de bonbons...).
- **les barquettes en plastique** (charcuterie, viandes, blisters...).



Il est inutile de les laver : il suffit de bien les vider. Pour gagner de la place, vous pouvez aplatir les emballages et autres cartons. Les matières doivent être en vrac et non emboîtées.

Attention ! Il est toujours interdit de jeter des objets tels que des brosses à dents, des cintres, des vêtements ou encore des casseroles.

L'agenda du printemps

DE MARS À JUIN

Retrouvez les festivités qui se dérouleront sur le territoire tout au long du printemps.

DAMBACH-NEUNHOFFEN

- **Chasse aux œufs**, le 8 avril à 14h, au Mille Club.
- **Marche du 1er mai**, le 1er mai à 9h, au Mille Club.
- **Tous au château**, le 1er mai à 10h, au Schoeneck.
- **Première ouverture de la saison : Casemate**, le 7 mai à 14h, à la Casemate.
- **Cérémonie commémorative intercommunale**, le 8 mai à 11h, au monument de Dambach.
- **Journée portes ouvertes du stand de tir**, le 28 mai à 10h, au stand de tir.
- **Chanter pour les parents**, le 2 juin à 15h, à l'école.
- **Open air : orchestre Les Koï's**, le 3 juin à 18h, au Mille Club.
- **Challenge du Maire**, le 17 juin à 14h, au Mille Club.
- **Fête de l'école**, le 23 juin à 18h, à l'école.

GUMBRECHTSHOFFEN

- **Concert de printemps de l'Harmonie de Gumbrechtshoffen**, le 11 mars à 20h, à la Castine de Reichshoffen.
- **Marché aux puces**, le 8 mai, sur le parking du Super U à Gundershoffen.
- **Marche populaire** (entre 10 et 20km) **suivie d'un repas**, le 28 mai départ à 9h, à la salle des fêtes.
- **Marché aux puces**, le 25 juin dans la journée, autour de la mairie.

GUNDERSHOFFEN

- **Vide Grenier de l'Association Culturelle de Griesbach**, le 2 avril dans la journée, autour de la salle des fêtes de Griesbach.
- **Balade sur le Chemin des herbes folles « à la découverte du Ninkrittermües, la potée aux 9 herbes sauvages du Jeudi-Saint » de l'Herbe folle**, le 6 avril de 14h à 16h, rendez-vous devant l'église de Griesbach.
- **Marché aux puces du Fitness Club**, le 9 avril dans la journée, autour de la salle polyvalente de Gundershoffen.
- **« Les Gunder'Games » : Festival du jeu de société de A Koi K'on Joue**, le 6 mai de 14h à 20h et le 7 mai de 10h à 18h, salle des fêtes Dinah Faust de l'Escale.
- **Bourse aux plantes de l'Herbe folle**, le 7 mai de 10h à 17h, salle communale de Griesbach.
- **Cérémonie de l'armistice**, le 8 mai le matin, Monument aux morts de Gundershoffen.
- **Messti**, les journées du 28 et 29 mai, à Griesbach.
- **Beach soccer**, du 23 au 25 juin, au stade de foot de Gundershoffen.

MERTZWILLER

- **Concert de printemps de l'ensemble musical de Mertzwiller**, le 1er avril à 20h15, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Vide-greniers de Pâques de Los Amigos**, le 9 avril.
- **Bourse aux vélos des cyclos des Vosges du Nord**, le 16 avril de 9h à 12h pour déposer des vélos et de 13h à 17h pour la vente de vélos, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Tournoi officiel de badminton**, les 22 et 23 avril, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Loto-Bingo**, le 29 avril à 20h, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Commémoration, le 8 mai**, au Monument aux Morts.
- **32ème bourse de souvenirs militaires de collection**, le 21 mai, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Exposition internationale triennale**, les 27 et 28 mai, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Fête de la musique**, le 17 juin à 19h, à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **Marche populaire internationale IVV du progrès**, le 25 juin.

NIEDERBRONN-LES-BAINS

- **Courses Natures des Vosgirunners**, les 15 et 16 avril à partir de 6h, à la Zone du Montrouge.
- **Concert de Printemps de la Musique Municipale**, le 16 avril à 16h, au Moulin 9.
- **Visite commentée de la section Préhistoire du musée**, le 22 avril de 14h30 à 16h, à la Maison de l'Archéologie.
- **Cérémonie des Déportés**, le 23 avril à 11h, au Monument aux Morts.
- **Conférence la vie du sol : une solution pour l'agriculture de demain**, le 25 avril à 20h, au Moulin 9.
- **Fête de l'écotourisme et marché aux fleurs**, le 1er mai de 9h à 17h, sur la place du Bureau Central.
- **Concerts dominicaux**, chaque dimanche et jour férié du 8 mai au 2 octobre à 14h30, dans le parc du Casino.
- **Cérémonie commémorative**, le 8 mai à 11h, au monument aux Morts.
- **Marché aux Puces**, le 8 mai de 8h à 18h, avenue Foch.
- **Visite commentée de la section gallo-romaine du musée et des thermes antiques**, le 12 mai de 14h30 à 16h, à la Maison de l'Archéologie.
- **Nuit Européenne des Musées**, le 13 mai de 19h à 23h, à la Maison de l'Archéologie.
- **Conférence « Un destin gravé dans la cire »**, le 30 mai à 20h, au Moulin 9.
- **Visite commentée de la section Préhistoire du musée**, le 2 juin de 14h30 à 16h, à la Maison de l'Archéologie.
- **Comédie de Boulevard « La folle Histoire du Couple »**, le 3 juin à 20h30, au Moulin 9.
- **Spectacle de fin d'année des ateliers théâtre enfants et jeunes**, le 16 juin à 20h, au Moulin 9.
- **UTN 600** (Course d'escaliers de Niederbronn-les-Bains Athlétisme), le 18 juin, dans les rues de la ville (manifestation à confirmer).
- **Waldfescht du Club Vosgien**, le 19 juin, au Grand de Wintersberg.
- **Fête de la Musique**, le 21 juin, à la guingette dans le parc du Casino.
- **Chanson Mundo Pataquès**, le 23 juin à 20h, au Moulin 9.
- **Livres en** fête, le 25 juin de 15h à 19h, dans le Parc du Golf.

OBERBRONN

- **Concert**, le 22 avril, à la salle polyvalente de Zinswiller.
- **Fête champêtre**, le 1er mai 2023, à la Grunschaft.
- **Vide-grenier**, le 14 mai, dans les rues de la commune.

OFFWILLER :

- **Concert de printemps de l'harmonie d'Offwiller**, le 15 avril à 20h30, au chalet Wissbach. Plus d'informations au 03.88.89.34.52.
- **Concert de flûtes et orgue**, le 20 mai à 19h, à l'église. Plus d'informations au 03.88.91.79.51.
- **Journée citoyenne** (Inscription préalable en mairie), le 3 juin à 8h, à l'atelier municipal. Plus d'informations au 03.88.89.31.31.
- **Fête de rue**, le 24 juin à 18h30, dans la rue de la Bleich. Plus d'informations au 03.88.89.31.31.
- **Fête d'été du Club Vosgien**, le 25 juin à 14h, en forêt, au lieu-dit Frauenkirch. Plus d'informations au 00.49.17.82.51.60.73.

>> SUITE AU VERSO

L'agenda du printemps (suite)

REICHSHOFFEN - NEHWILLER

- **Journée de l'Environnement**, le 1er avril à 8h, au Hall des Pêcheurs.
- **Job Dating**, le 1er avril de 9h à 13h, au CFAI de Reichshoffen. Entrée gratuite. Plus d'informations au 03 88 06 75 90.
- **Musique Municipale / Exposition de photos et d'instruments**, du 5 avril jusqu'au début du mois de juin dans le cadre du 125ème anniversaire de l'harmonie, à la Castine.
- **Tech Lab Usinage – atelier découverte métier**, le 5 avril, au CFAI de Reichshoffen. Entrée gratuite, inscription au 06 16 07 33 65 par téléphone/SMS.
- **Association d'Arboriculture / Cours de Greffage**, le 8 avril à 13h45, sur le parking de la mairie de Reichshoffen.
- **Reich'Art, salon des artistes de Reichshoffen-Nehwiller**, du 8 au 10 avril 2023 de 14h30 à 19h, à l'Espace Cuirassiers.
- **Tennis Club de Reichshoffen / Stage d'initiation et perfectionnement tennis**, pour les jeunes de 6 à 18 ans, du 17 au 21 avril, au Tennis Club de Reichshoffen. Inscriptions au : 06 19 55 24 25 ou julien.kornmann@gmail.com.
- **Course de Printemps**, le 22 avril.
- **Tennis Club Reichshoffen / Championnats Adultes**, du 23 avrilau 4 juin (samedis après-midi pour les dames, 2 équipes engagées ; dimanches matin pour les hommes, 3 équipes engagées), au Tennis Club de Reichshoffen. Inscriptions au : 06 32 71 16 98 ou yann.jacques@gmail.com.
- **Messti de la Saint Georges**, du 29 avril au 2 mai, place de la Castine.
- **ACAIRN / Soirée Bouchée à la Reine**, avec ambiance musicale, le 29 avril, à l'Espace Cuirassiers.
- **Foire de la Saint-Georges**, le 30 avril, dans la rue du Général Koenig.
- **Kirscheknibber / Marche familiale**, le 30 avril départ à 10h, dans la cour de la Mairie à Nehwiller.
- **Club vosgien de Niederbronn - Reichshoffen / Randonnée de 10 km**, le 1er mai à 9h, au départ du chalet du Wintersberg.
- **Concert de Gala de la Musique Municipale avec les Weepers Circus** pour le 125ème anniversaire de la Musique municipale, le 6 mai à 20h30 à la Castine. Tarif 10€ et gratuit pour les moins de 12 ans. Les billets sont disponibles au guichet de la Castine ou sur www.lacastine.com.
- **Cérémonie commémorative de la fin de la 2nde Guerre mondiale**, le 8 mai à 10h30, au monument aux Morts place Jeanne d'Arc.
- **Journée de l'Europe**, le 9 mai.
- **Élodie Poux – Le Syndrome du papillon**, le 12 mai à 20h30, à la Castine. Renseignements et réservations au 03 88 09 67 00 et sur www.lacastine.com.
- **Flâneries et Découvertes autour du Plan d'eau**, le 14 mai de 10h à 18h, au plan d'eau de Reichshoffen.
- **AAPPMA / Journée de la pêche**, le 18 mai à partir de 9h45, au hall des Pêcheurs.
- **Kirscheknibber / Open Air**, le 27 mai à 19h, à Nehwiller au city stade, rue des Pruniers.
- **Pèlerinage**, le 29 mai à 10h, à la chapelle de Wohlfahrtshoffen.
- **Concert / « Rise » par Dièz'elles**, le 10 juin à 20h30, à la Castine. Infos et réservations sur www.lacastine.com ou au 03 88 09 67 00.
- **Waldfescht du Club Vosgien**, le 11 juin, Festival de randonnées, parcours guidés à 9 h : 13 km ; à 10h : 6 km ; et un parcours « marathon »: départ à 6h30 - retour à 17h30, au chalet du Wintersberg.
- **Festival des Harmonies**, le 11 juin de 11h30 à 19h, dans le jardin du Château De Dietrich à Reichshoffen. Entrée libre, buvette et petite restauration sur place.
- **Tennis Club de Reichshoffen / Fête de l'école de Tennis**, le 17 juin de 10h à 17h, au complexe sportif.
- **Reichshoffen Badminton Club / Tournoi des Vosges du Nord** (23ème TVN), toute la journée du 18 juin, au gymnase D.
- **Cérémonie Commémorative de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940**, le 18 juin, au Monument aux Morts de la place Jeanne d'Arc.
- **Fête de la Musique**, le 21 juin dès 18h, dans la cour des Tanneurs et dans la rue du Général Leclerc.
- **Kermesse de l'école François Grussenmeyer**, organisée par l'association PAREN, le 24 juin.
- **EMCN / Audition des classes de piano**, le 25 juin de 15h à 17h, auditorium de La Castine à Reichshoffen.
- **SGR Section Gymnastique / Fête de fin de saison**, le 25 juin de 14h00 à 18h00 au gymnase C (avec petite restauration). Entrée gratuite.
- **EMCN / Concert des éveils et de la Chorale de l'EMCN**, le 28 juin à 10h30, salle de spectacle de La Castine à Reichshoffen.
- **Reichshoffen en Fête**, le 1er et le 2 juillet, sur l'île Luxembourg et dans le parc du château De Dietrich.

WINDSTEIN :

- **Soirée jeux en famille**, le 31 mars à 19h30, à la salle de la mairie.
- **Tous au château**, le 1er mai à partir de 10h, au nouveau Windstein.
- **Cérémonie commémorative intercommunale**, le 8 mai à 11h, au monument de Dambach.
- **Portes ouvertes à la chèvrerie**, le 28 mai à partir de 10h, Chèvrerie du Windstein à Jaegerthal.
- **Théâtre *Le Misanthrope***, les 3 et 4 juin, au Guensthal.
- **Théâtre *Les Fourberies de Scapin***, les 10, 11, 17, 18, 24 et 25 juin, au Guensthal.

ZINSWILLER :

- **Concert de l'entente musicale Oberbronn-Zinswiller**, le 22 avril à 20h, à la salle des fêtes.
- **7ème Marche Gourmande**, le 28 mai à partir de 10h, à la salle des fêtes.
- **Pêche à la truite inter-sociétés / entreprises**, le 11 juin de 9h à 19h, à l'étang Route de Baerenthal.



Les motards vous proposent une rose contre un don minimum de 2€ au profit de la ligue contre le cancer.

Les 29 et 30 avril 2023 sur tout le territoire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.